

Pourquoi nous verser votre Taxe d'Apprentissage?

La Taxe d'Apprentissage constitue une ressource indispensable au financement de nos activités.

Verser au Lycée Jean BOUIN c'est:

- Investir dans la formation de vos futurs collaborateurs.
- Ouvrir les élèves à la culture et au monde.
- Participer à une formation d'excellence.
- Participer au financement d'équipements professionnels.
- Participer aux différents projets:

OUVERTURE A L'INTERNATIONAL

- Projet ERASMUS + , travail et échange en collaboration avec les pays européens (Grèce, Allemagne, Angleterre, Turquie, Norvège, Belgique, Italie...)
- PROJET MOPIC 2015: stage en Angleterre pour les sections accompagnement soins service à la personne.

PARTENARIATS CULTURELS

- Mise en pratique des savoir-faire et savoir-être: Défilé de mode
- Conception et réalisation de costumes pour le festival Tadoo, Rallye des Gazelles

PARTENARIATS ECOLE/ENTREPRISES

- Développement de projets en lien avec le monde de l'entreprise: partenariats divers (Mairie de St -Quentin, AJE, L'OREAL, SNCF, Assist Dom Services, Hôpital, 3 Chênes ...)



Nous contacter

Lycée Jean Bouin
Rue Bachelard
02100 Saint-Quentin

Téléphone: 03 23 62 85 00

Télécopie: 03 23 05 09 71

Courriel:

ce.0022042j@ac-amiens.fr

Site internet:

<http://bouin.lyc.ac-amiens.fr/>

En charge de ce dossier

Sylvie BOURGIS

Proviseur

Delphine SARRAZIN

Gestionnaire pour la gestion
comptable de la taxe

François BOUDERLIQUE

Directeur Délégué aux Formations



Lycée des Métiers Jean BOUIN St-Quentin

Taxe d'Apprentissage

Rue Gaston Bachelard 02100 , Saint-Quentin
Tél.: 03 23 62 85 00



Le lycée Jean BOUIN

C'est environ 500 élèves répartis sur plusieurs formations.

Section d'Enseignement Professionnel:

LABEL

« LYCEE DES METIERS DES SERVICES A LA

PERSONNE ET AUX COLLECTIVITES »

CAP Production et Service en Restaurations

CAP Assistant Technique en Milieu Familial et Collectif

Mention Complémentaire Aide à Domicile

Baccalauréat Professionnel Accompagnement, Soins et Services à la Personne

Options: Domicile / Structures

FCIL Préparation aux Concours d'entrée aux Ecoles Para-Médicales et Médico-Sociales

3ème Prépa-professionnelle

SECTION MODE

CAP Métiers de la Mode « Vêtements Flou »

BAC PRO Métiers de la Mode « Vêtements »

Lycée d'Enseignement Général et Technologique:

Baccalauréat Technologique Sciences et Technologies de la Santé et du Social (ST2S)

Autres Formations:

Dispositif MLDS: (lutte contre le décrochage scolaire)

Compétence + + FLE

Verser votre taxe pour



La formation initiale sous statut scolaire

Le lycée Jean Bouin est habilité à percevoir 13% de la part de la taxe d'apprentissage .

Cette part concerne les formations suivantes :

CAP Production et Services en Restaurations - CAP Assistant Technique en Milieu Familial et Collectif - CAP vêtement flou - Mention Complémentaire Aide à Domicile - Baccalauréat Professionnel Métiers de la Mode Vêtement - Baccalauréat Professionnel Accompagnement, Soins et Services à la Personne – Baccalauréat Technologique Sciences et Technologies de la Santé et du Social. Dispositif MLDS (Compétence +)

Comment effectuer le versement?

Toute entreprise peut verser directement 13% de sa taxe d'apprentissage à notre lycée

UAI : 0022042J

N° SIRET : 190 200 089 00018

Rue Gaston Bachelard, 02100 Saint-Quentin

Un reçu de la somme versée sera réalisé et renvoyé à votre entreprise.

